



L'ADORATION EUCHARISTIQUE

*Comment célébrer la présence de Jésus parmi nous
selon les règles actuelles de l'Eglise et la pratique
léguée du rite romain*

Père Michel Gitton

AVERTISSEMENT

Les conseils qui sont ici donnés, les recommandations qui figurent dans les pages qui suivent sont fruits de longues années passées au service de l'adoration à la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre et en d'autres lieux. Ils ne prétendent pas indiquer de nouvelles rubriques. L'essentiel figure dans le *Rituel de l'eucharistie en dehors de la messe*, dans le chapitre 22 du *Cérémonial des Evêques*, ainsi que dans les §§ 134-141 de l'Instruction *Redemptionis Sacramentum* de 2004. Mais il nous a semblé important de préciser certains points qui ne sont pas forcément explicites dans les documents cités ci-dessus. Les choix que nous proposons entre diverses possibilités sont inspirés de ce que la *Présentation générale du missel romain* appelle la « pratique léguée du rite romain » (n. 42), ils ne sont qu'indicatifs, bien sûr.

devient source inépuisable de sainteté», il y a aussi des lieux « où l'on note un abandon presque complet du culte de l'adoration eucharistique ».

§ 137. L'exposition de la très sainte Eucharistie doit toujours être faite en suivant les prescriptions des livres liturgiques. En présence du Saint-Sacrement conservé ou exposé, il est possible aussi de prévoir la prière mariale du Rosaire, qui est merveilleuse « de simplicité et de profondeur ». Cependant, si on prie le Rosaire en présence du Saint-Sacrement, surtout s'il est exposé, il faut mettre en lumière la nature de cette prière en tant que contemplation des mystères de la vie du Christ Rédempteur et du dessein de salut du Père tout-puissant, en recourant principalement à des lectures choisies dans la Sainte Écriture.

§ 138. Toutefois, il ne faut jamais laisser le Saint-Sacrement exposé, même pour une durée très brève, sans une surveillance suffisante. Il faut donc faire en sorte que quelques fidèles soient toujours présents, au moins à tour de rôle, durant des périodes déterminées.

§ 139. Dans les lieux où l'Évêque diocésain a délégué des ministres sacrés ou d'autres personnes pour exposer le Saint-Sacrement, les fidèles ont le droit de venir souvent visiter le très Saint-Sacrement de l'Eucharistie pour l'adorer, et ils ont le droit de participer, au moins un certain nombre de fois dans l'année, à l'adoration de la très Sainte Eucharistie exposée.

§ 140. Il est vivement recommandé que, dans les villes ou du moins dans les cités les plus importantes, l'Évêque diocésain désigne une église pour l'adoration perpétuelle, dans laquelle cependant la sainte Messe sera célébrée fréquemment, et même si possible, chaque jour, tout en veillant strictement à interrompre l'exposition du Saint-Sacrement pendant le temps de la célébration. Il convient que l'hostie, qui doit être exposée pendant l'adoration, soit consacrée au cours de la Messe qui précède immédiatement le temps de l'adoration, et qu'elle soit placée dans l'ostensoir, sur l'autel, après la communion.

§ 141. L'Évêque diocésain doit reconnaître et encourager autant qu'il le peut, le droit des fidèles de constituer des confréries et des associations destinées à la pratique de l'adoration du Saint-Sacrement, y compris perpétuelle. Quand des associations de ce genre acquièrent une dimension internationale, il revient à la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements de les ériger ou d'approuver leurs statuts.

Restera à donner à ces éléments de contemplation un tour plus affectif, plus cordial, en proposant les paroles d'un chant ou d'un poème, ou encore d'un psaume que le priant pourra réciter même à voix basse avant de passer à la considération suivante.

DOCUMENTS

L'Instruction *Redemptionis Sacramentum* (25 mars 2004)

§ 134. « Le culte rendu à l'Eucharistie en dehors de la Messe est d'une valeur inestimable dans la vie de l'Église. Ce culte est étroitement uni à la célébration du Sacrifice eucharistique ». Ainsi, il faut promouvoir avec ardeur la dévotion, tant publique que privée, envers la très sainte Eucharistie, y compris en dehors de la Messe, afin que les fidèles rendent un culte d'adoration au Christ vraiment et réellement présent, lui qui est le « grand prêtre des biens à venir » et le Rédempteur de l'univers. « Il revient aux pasteurs d'encourager, y compris par leur témoignage personnel, le culte eucharistique, particulièrement les expositions du Saint-Sacrement, de même que l'adoration devant le Christ présent sous les espèces eucharistiques ».

§ 135. « Qu'au cours de la journée », les fidèles « ne négligent point de rendre visite au Saint-Sacrement... Car la visite est, envers le Christ Notre-Seigneur, présent en ce lieu, une marque de gratitude, un gage d'amour et un hommage de l'adoration qui lui est due ». En effet, comme cela apparaît d'une manière éclatante dans l'exemple de nombreux saints, la contemplation de Jésus présent dans le Saint-Sacrement, en tant qu'elle est une communion de désir, unit étroitement le fidèle au Christ. « Sauf si une raison grave s'y oppose, l'église dans laquelle la très sainte Eucharistie est conservée restera ouverte aux fidèles au moins quelques heures par jour, afin qu'ils puissent prier devant le très saint Sacrement ».

§ 136. L'Ordinaire doit encourager très vivement l'adoration eucharistique, avec le concours du peuple, qu'elle soit brève, ou prolongée, ou bien perpétuelle. En effet, dans les années récentes, alors que dans beaucoup « d'endroits, l'adoration du Saint-Sacrement a une large place chaque jour et

Introduction :

POUR ACCOMPAGNER LE NOUVEAU PRINTEMPS DE L'ADORATION

Il y eut des années noires où les catholiques se détournèrent de l'adoration du Saint Sacrement. On répétait à l'envie que l'eucharistie était destinée à être consommée et non pas regardée et qu'on avait inventé l'adoration comme un palliatif, uniquement parce qu'en ces temps-là les fidèles communiaient rarement etc...

Heureusement, de jours plus heureux ont ramené parmi nous la pratique de l'adoration eucharistique : les communautés nouvelles, les groupes de jeunes, qui n'avaient pas trempé dans les polémiques de la veille, ont trouvé très normal de se rassembler autour du Corps très saint de Jésus pour le chanter, le contempler, passer du temps en sa compagnie. Et peu à peu beaucoup s'y sont mis, ou remis. Et ce fut, dans bien des cas, un renouveau de ferveur autour du Saint Sacrement, pour lequel il faut rendre grâce.

Mais un autre danger apparaît peut-être à l'horizon, une certaine banalisation, qui amène à faire de l'adoration quelque chose tellement normal, habituel, à notre disposition, qu'on n'en mesure plus le caractère exceptionnel. On fait des discours ou des témoignages devant le Saint Sacrement exposé, on répète des chants, on le laisse même quelque fois tout seul, en attendant l'arrivée d'éventuels adorateurs. Certains ouvrent et ferment la porte du tabernacle pour avoir leur adoration personnelle. Ceux qui agissent ainsi ne pensent pas mal faire, et tout cela est plein de bonnes intentions. Mais, à force d'ignorer les règles qui existent sur ce sujet, on finit par faire de l'hostie sainte un grigri qu'on installe et déplace selon nos besoins et nos envies.

Il faut se souvenir que l'Eglise n'a consenti que tardivement à exposer son plus cher trésor, pendant longtemps elle a reculé devant l'audace d'exposer aux yeux de tous le Saint des Saints, celui que les anges ne voient qu'en tremblant. C'est la ferveur des fidèles, avides de voir l'Hostie, qui l'a amenée à autoriser l'élévation à la messe, les expositions plus ou moins longues, les processions etc... Encore y a-t-elle mis des limites, demandant un nombre d'adorateurs minimum, exigeant des lumières nombreuses, mettant en place tout un cérémonial pour transporter et exposer le Corps du Sauveur. De nos jours on a réduit beaucoup de ces choses, mais on voit à quoi elles servaient : nous empêcher de penser que nous sommes face à une réalité à notre mesure.

Certains ont pu croire qu'en faisant plus simple, on rejoignait l'humilité de la crèche, où il n'y avait ni encensoir, ni cierges allumés. Mais, autour de la crèche, il y avait mieux encore : des anges pour dire aux bergers ce qui arrivait, sans eux ceux-ci n'auraient retenu qu'un simple fait divers. Pour que nous profitons du cadeau inouï que Dieu nous fait, il faut avoir un sens très vif de son indicible grandeur. Et, sans signes visibles, il est bien difficile de se situer d'emblée à ce niveau.

Ces pages voudraient y aider ceux qui sont les artisans de la liturgie et qui préparent des veillées d'adoration.

parole du Seigneur, pour aboutir à cette admiration pleine de joie qui s'appelle proprement : « adoration ».

L'expérience prouve qu'il ne suffit pas d'un seul aperçu pour nourrir l'adoration, sauf grâce particulière. L'attention se relâche vite, si l'on essaie de tenir indéfiniment même sur une très belle pensée. Le schéma ternaire répond à une constatation de bon sens : sur une heure (ou même une durée plus brève), il est possible de s'arrêter trois fois sur un aspect différent de la réalité que l'on veut méditer. Ces trois aspects ont intérêt à être coordonnés selon une certaine logique, pour que l'esprit n'ait plus à s'embarrasser de tenir ensemble des réflexions disparates et que l'on ait le sentiment d'avancer dans la profondeur du mystère. Si l'on a décidé par exemple de contempler « l'abaissement du Christ », on aimera penser à ce triple abaissement qu'est 1° celui de son Incarnation, 2° celui de sa Passion et 3° celui de sa présence eucharistique au milieu de nous, par exemple.

On pourra chercher un texte biblique qui illustre chaque point, assez connu pour ne pas nécessiter trop d'explications, mais suffisamment développé pour ouvrir l'esprit et le cœur à la richesse cachée du mystère.

Le présentateur serait bien inspiré de conduire la méditation en fournissant sur chaque point des invitations à la contemplation. Si la prière est guidée à haute voix, ce seront des phrases dites lentement à Jésus (« ô, mon Jésus, toi qui est là... »). Si c'est sur une feuille distribuée à tous, on indiquera quelques pistes, des amorces de prières comme celles-ci : « adorons Celui qui est venu ainsi parmi nous incognito », « adorons Celui qui a renoncé à tout pour partager notre vie », « adorons Jésus venu dans le dénuement », « offrons-lui notre cœur et demandons-lui de nous faire aimer notre condition d'homme puisque lui ne l'a pas négligée ». Ces « pistes » sont comme autant de pétales de fleur effeuillées devant la Majesté de Dieu. Il est bon que telle ou telle soit une manière de nous imprégner du mystère en demandant d'en recevoir le fruit. Très loin d'un examen de conscience qui n'a pas ici sa place, cette considération vient à la fin, quand le Christ a été contemplé d'abord pour lui-même.

Chants et prises de parole

Il n'existe pas encore de répertoire des chants français les plus adaptés à l'adoration eucharistique, mais il faut certainement préférer ceux qui s'adressent directement au Christ pour le chanter et le louer dans sa présence eucharistique. Ce n'est pas le moment d'une répétition.

S'il est nécessaire de guider la prière, des lectures bibliques peuvent intervenir, mais lues de préférence face au Saint Sacrement et pas comme les lectures de la messe. Si un prêtre ou un diacre prend la parole, ce n'est pas une homélie, mais quelques mots dits directement à Jésus sur le ton de la méditation (« Ô toi qui es là... »).

Manière de nourrir la prière

Une adoration peut être totalement silencieuse, mais, dans ce cas, il importe, sauf pour des personnes très habituées à l'oraison mentale, d'avoir fourni auparavant des explications pour guider la prière. Souvent une feuille donnant des indications et des textes sera utile. On a le droit de dire un office devant le Saint Sacrement exposé, soit une partie de l'Office divin, soit un office spécialement composé pour la circonstance avec chants et lectures. Par contre, la célébration de la messe est proscrite.

Que ce soit dans la préparation ou dans le cours de l'adoration, il faut que celui qui dirige l'adoration soit bien conscient qu'il lui revient non seulement de motiver les participants pour la prière intérieure, en fournissant par exemple des beaux textes de prière, mais surtout de donner un fil conducteur pour guider la méditation personnelle dans un sens contemplatif.

Dans une certaine ligne qui est celle de l'École française de spiritualité, on aime prendre pour fil conducteur la vie intérieure de Jésus, ses sentiments, ses pensées, qu'il s'agit d'approcher respectueusement au cours de la prière devant le Saint Sacrement : sûrs qu'il est là dans sa réalité charnelle, nous voulons encore apprendre à connaître son Cœur, à communier amoureusement à ses pensées et à ses volontés pour en être revêtus. La tâche de celui qui introduit est alors de rendre sensible la beauté inouïe de chaque geste et chaque

L'ADORATION EUCHARISTIQUE

Comment célébrer la présence de Jésus parmi nous selon les règles actuelles de l'Eglise et la pratique léguée du rite romain

Le mot adoration n'est pas réservé au culte du Saint Sacrement exposé. Dans l'usage ancien, « adoration » correspond au mot grec *proskynèse* qui désigne la prosternation, c'est ainsi que l'on parle, dans l'Office de la Mort du Seigneur le Vendredi Saint, de l'*Adoratio crucis*, l'adoration de la Croix, parce qu'on s'agenouille ce jour-là devant la croix solennellement dévoilée. Pour s'en tenir à l'eucharistie, on adore Jésus lors de l'élévation à la messe, c'est pourquoi on est agenouillé à ce moment-là. On est aussi invité à l'adorer caché dans le tabernacle, dès que nous passons à proximité. Le soir de Jeudi Saint, on adore Jésus présent au reposoir. Les livres liturgiques distinguent l'adoration *avec le ciboire* que l'on peut mettre à la vue des fidèles et avec lequel on peut les bénir et l'adoration *dans l'ostensoir* où l'hostie est directement visible.

Néanmoins, c'est cette dernière, telle qu'elle a cours dans l'Eglise depuis le XIII^e siècle, qui porte au maximum l'attitude d'adoration, faite de proximité aimante avec Jésus présent parmi nous et d'immense respect devant la majesté de Dieu qui se donne. L'adoration du Christ Jésus exposé dans l'eucharistie correspond au désir de voir Dieu inscrit au plus profond du cœur de tout homme : « mon cœur m'a redit ta parole : cherchez ma face » (Psaume 26, 8). Si l'Eglise a longtemps attendu avant de franchir le pas et de dévoiler ce que seul jusque-là le prêtre voyait directement, c'est qu'elle avait conscience d'un si incroyable secret d'amour qu'elle n'osait pas le divulguer, par peur de le banaliser, c'est ce qui arriverait si tout un chacun pouvait avoir à sa disposition une hostie consacrée pour la regarder à volonté, ou encore ouvrir le tabernacle quand ça lui chante.

Le lieu natif de l'adoration eucharistique est la **Fête du Saint Sacrement** (établie le Jeudi dans l'Octave de la Trinité à la suite des visions de sainte Julienne au Mont Cornillon † 1258) avec la procession qui l'accompagne.

On garde aussi le souvenir des **Quarante Heures**. C'est un usage romain qui a eu au départ une finalité pénitentielle : il s'agissait de réparer par un surcroît de piété tous les excès qui se commettaient pendant le Carnaval (juste avant le Carême). Le Saint Sacrement restait donc exposé à l'église nuit et jour pendant 40 heures (presque deux jours) et les fidèles se succédaient pendant ce temps-là, attirés souvent par la beauté des chants et la splendeur du décor qui était bâti autour de la présence du Christ dans l'hostie.

L'**adoration nocturne** a été permise d'abord dans des communautés religieuses, puis (surtout depuis 1848) pour des confréries d'hommes qui se sont formées pour se relayer toute la nuit devant le Corps du Seigneur. La permission s'est ensuite étendue à diverses catégories jusqu'à aujourd'hui, où beaucoup de groupes et de communautés la pratiquent.

On a pu en arriver ainsi à l'**adoration perpétuelle**, lorsque les adoreurs potentiels sont devenus assez nombreux pour assurer un roulement suffisant, en maintenant toujours au moins deux (et de préférence trois) personnes pour adorer. L'idée qu'on laisserait le Seigneur exposé devant des bancs vides est insupportable¹. L'Eglise a consenti peu à peu à laisser son plus cher trésor exposé aux yeux des hommes. C'est un don extrême, presque incroyable. Si on traite la Présence comme un objet qui fait partie du décor et qui est là, indépendamment de tout regard d'amour et de foi, on enlève à cette pratique toute raison d'être.

¹ « Il ne faut jamais laisser le Saint-Sacrement exposé, même pour une durée très brève, sans une surveillance suffisante. Il faut donc faire en sorte que quelques fidèles soient toujours présents, au moins à tour de rôle, durant des périodes déterminées » (RS § 135).

côté droit de l'autel en encensant par petits coups en haut et en bas, il ne dépasse pas le milieu du petit côté de l'autel et revient au milieu, faisant encore la génuflexion, passe à gauche, toujours en encensant l'autel, s'arrête au milieu du petit côté, puis revient sur ses pas, fait la génuflexion au centre, redescend les marches, salue encore d'une génuflexion, avant de regagner son siège. Il ne sera pas encensé, pas plus que les fidèles, car on est devant le Saint Sacrement exposé qui absorbe toute notre attention. Si le prêtre a deux ou quatre assistants en chape pour les vêpres, ceux-ci se placent de part et d'autre de lui quand il va à l'autel, ils s'agenouillent et se relèvent en même temps que lui (mais seulement deux montent au marchepied avec le célébrant, les autres – s'il y en a plus – restent au bas des marches). Le chapier de droite lui tend l'encensoir et le reprend ensuite.

A la fin de l'office, il n'y a pas de bénédiction sacerdotale, d'autant plus que le salut du Saint Sacrement est souvent donné à ce moment-là.

CONSEILS POUR ORGANISER UNE ADORATION EUCHARISTIQUE

Disposition des lieux et contexte

Le Saint Sacrement quand il est exposé n'est pas un fond de décor, devant lequel on accomplirait des actes de piété. C'est Jésus en personne qui est là et auquel on s'adresse parce qu'il nous écoute. Les témoignages et autres prises de parole sont particulièrement mal venus quand le Maître est là, si sensiblement offert pour nous.

Visuellement, il importe que le Saint Sacrement soit le centre de tout, vivement éclairé, signalé par de nombreux cierges, logé au cœur d'un espace désencombré.

Fête du Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ : procession de la Fête-Dieu

L'adoration suit directement la messe principale, il n'y a pas de transfert à faire, puisque l'hostie destinée à prendre place dans l'ostensoir est déjà sur l'autel, car elle a été consacrée à cette messe. Si la messe est dite face aux fidèles, il y a intérêt à prévoir un deuxième corporal à placer en avant, à l'endroit où sera posé l'ostensoir, de manière à ce qu'il soit accessible de devant, sans avoir à faire le tour de l'autel. Après la communion du prêtre, on installe l'ostensoir à 90° et on pose les cierges (ou les rampes) allumés de part et d'autre. On remet des charbons dans l'encensoir et tous ceux qui ont des fonctions pendant la procession se mettent en place.

Le prêtre peut garder la chasuble ou revêtir la chape blanche pour la procession⁴.

L'office divin célébré au cours de l'adoration

La messe ne peut avoir lieu en présence du Saint Sacrement exposé, par contre la célébration de l'office divin est vivement encouragée. Elle ne modifie rien dans la disposition d'ensemble, sauf qu'on évitera de tourner le dos au Saint Sacrement quand on fait la lecture de la parole de Dieu et on se dispensera de tout commentaire.

Si on use de l'encens pendant les cantiques évangéliques des vêpres et des laudes, les choses se passent de la façon suivante : le prêtre qui préside debout entonne l'antienne du cantique évangélique (*Magnificat* ou *Benedictus*), puis se rassied, on lui présente la navette pour qu'il impose l'encens sans bénédiction. Il se relève quand le chœur commence le premier verset du cantique évangélique, il se signe, va à l'autel dos aux fidèles, fait la gèneuflexion au bas des marches, se relève, se met à genoux sur la plus haute marche du marchepied devant le Saint Sacrement, reçoit l'encensoir et se met en devoir d'encenser le Corps du Christ, trois fois deux coups. Il se relève sans descendre du marchepied, fait la gèneuflexion au centre et va sur le

⁴ IGMR 341.

Les temps

Pas de temps réservé, mais l'adoration du Saint Sacrement ne peut avoir lieu pendant le Triduum pascal (entre le Jeudi saint l'après-midi et la vigile pascale). Il est maintenant demandé qu'elle n'ait pas lieu pendant la célébration de la messe (sauf si le lieu de l'adoration est distinct).

On peut prendre comme principe qu'un temps conséquent d'adoration doit commencer par une messe ou finir par elle.

L'adoration pendant la nuit, plus qu'à tout autre moment, suppose un système bien organisé pour assurer une présence ininterrompue d'adorateurs, avec si possible au moins deux personnes simultanément devant le Saint Sacrement, pour qu'en cas de défaillance de la relève, un des deux puisse s'absenter pour solliciter du renfort.

La fréquence des saluts du Saint Sacrement : les anciens liturgistes énonçaient qu'il est douteux qu'on puisse donner deux fois dans la même journée le salut, on pourrait se fixer la même règle, d'autant plus qu'il est toujours possible d'avoir l'adoration puis de remettre simplement le Saint Sacrement au tabernacle, sans donner le salut. Un chant eucharistique (autre que le *Tantum ergo* dans ce cas) peut en marquer la fin.

Les lieux

L'adoration a lieu normalement dans une église ou une chapelle : l'endroit doit être digne, orné, si possible calme, il doit être bien éclairé (au moins l'espace autour du Christ présenté à l'adoration).

L'autel principal est souvent le meilleur endroit pour exposer le Saint Sacrement à la vue de tous, mais ce peut être aussi une chapelle un peu en l'écart, plus propice au recueillement.

Le reposoir

Il est bon, quand c'est possible, qu'au cours de la procession qui se déroule à l'extérieur de l'Eglise, un lieu (ou même plusieurs) soit aménagé pour recevoir, pendant un temps plus ou moins long, l'ostensoir porté par le célébrant. C'est l'occasion de chants, de lectures, et même d'un temps d'adoration silencieuse. Il convient que la table aménagée pour le reposoir soit surélevée et posée sur une estrade comportant des marches pour y accéder, elle doit avoir un toit, qui peut être une toile solide (et imperméable) tendue entre quatre colonnes ou piquets, elle doit être ornée comme un autel, avec nappes et chandeliers, on aura intérêt à protéger ces derniers par des photophores qui évitent que les cierges ne s'éteignent.

Le cadre

Le tabernacle

On part du cas le plus fréquent où le tabernacle n'est pas sur le maître-autel, mais dans un lieu à l'écart. De préférence, il est à proximité d'un autel où on puisse facilement déposer le ciboire sur un corporal pour enlever le couvercle avant de donner la communion. C'est là que le ministre de l'adoration dépose la lunule avant de recevoir le voile avec lequel il transportera le Corps du Seigneur. Le tabernacle doit être efficacement protégé par une porte métallique non transparente. La présence de Jésus est signalée par une lampe allumée, de couleur rouge de préférence. On recommandera que cette lampe comporte une cartouche de cire avec une flamme, les solutions alternatives, certes plus pratiques, ont l'inconvénient de ne comporter rien de vivant et les contraintes même qu'impose une lampe à tenir allumée et à recharger contribuent à ne pas s'habituer à la présence parmi nous du Seigneur, comme si c'était un élément du décor. Il est souhaitable qu'il y ait sur la porte du tabernacle un tissu à la couleur liturgique, appelé *conopée*, qui est une autre marque de la présence du Saint Sacrement, c'est pourquoi il faut le retirer s'il n'y a plus d'hostie consacrée dans le tabernacle (comme il faut retirer la lampe en pareil cas). Si l'absence est très brève (le

tabernacle pour contenir la sainte réserve qui y demeurera jusqu'au lendemain. C'est le reposoir (il faut bannir absolument le terme de tombeau qui a servi parfois à le désigner). On l'a décoré de fleurs, blanches de préférence, de tentures de même couleur et de cierges. Sur la table (qui est généralement un autel) on a disposé au moins une nappe et un corporal déplié. Le tabernacle, de préférence surélevé, est laissé ouvert, il comporte un autre corporal et un conopée blanc est prêt pour être fixé sur la porte, quand le Corps du Christ sera à l'intérieur.

A l'inverse de ce qu'on dira plus loin de la procession de la Fête Dieu, l'eucharistie le Jeudi Saint n'est pas exposée dans un ostensor, elle est contenue dans un ou plusieurs ciboires parés de leur pavillon, ceux-ci sont portés par le prêtre et enveloppés dans le voile huméral, le célébrant vêtu de la chasuble et portant le Corps du Seigneur est précédé de lumières mais sans agitation de clochettes (on n'en a plus l'usage depuis la fin du *Gloria* de la messe). On peut utiliser le dais porté par quatre hommes, sinon l'ombrelino est tenu au-dessus du célébrant par un clerc. Le ou les thuriféraires marchent en balançant leur encensoir qui a été au préalable chargé d'encens. L'honneur rendu à ce moment est celui qu'on rendrait au Saint Sacrement s'il était exposé, les fidèles s'agenouillent sur son passage.

Arrivé au reposoir, le diacre prend des mains du prêtre le ciboire et le pose sur la table du reposoir pour être encensé pendant qu'on chante le *Tantum ergo* ou un autre chant eucharistique. Puis il le place dans le tabernacle, en fermant à clef la porte. On retire les nappes des autels, sauf évidemment celle du reposoir. Les lumières qui éclairent celui-ci sont éteintes quand les derniers adorateurs sont partis. Elles ne seront pas rallumées le lendemain.

Lors de l'office de la mort du Seigneur du Vendredi Saint, le diacre (ou à défaut le prêtre) va chercher au reposoir le ciboire qui contient les hosties qui seront données ce jour-là en communion, il reçoit le voile huméral quand il le porte, il est encadré de deux torches, on peut utiliser l'ombrelino. Il n'y a pas d'encens. On chante *Vexilla Regis* ou un autre cantique pour marquer son arrivée.

est exposé le Seigneur !). Puis il se remet à genoux, reçoit le voile huméral, monte à l'autel, avec le diacre ou le prêtre assistant, fait avec lui une génuflexion à un genou, se relève et reçoit du diacre l'ostensoir qu'il prend à deux mains et, pendant que l'assistant s'agenouille, il se retourne et trace lentement la croix sur la foule en commençant par le haut, descendant lentement puis allant vers sa gauche puis vers sa droite, pendant que le thuriféraire encense le Corps du Christ et qu'un autre clerc sonne la clochette en continu ou avec des intervalles. Vers la fin du mouvement, le diacre se relève, reçoit l'ostensoir des mains du prêtre, le pose face aux fidèles (mais cette fois-ci sur le corporal posé sur l'autel, pas sur le thabor), il s'agenouille en même temps que le célébrant. Puis il tourne l'ostensoir à 90°, retire la lunule qu'il pose sur le corporal, revêt à son tour le voile huméral qu'on a retiré des épaules du célébrant et, enveloppant la lunule (dans la custode, s'il y en a une) avec le voile, il part comme indiqué plus haut.

S'il n'a pas d'assistant, le célébrant reçoit l'encensoir des mains du thuriféraire et le lui rend après l'encensement, il chante l'oraison; quand il est monté à l'autel, avant de donner le salut, il fait la génuflexion, descend l'ostensoir et le met sur le corporal posé sur l'autel, puis seulement à ce moment-là il reçoit le voile huméral pour donner la bénédiction. A la fin, il repose au même endroit l'ostensoir face aux fidèles, fait à nouveau la génuflexion, retourne l'ostensoir à 90°, retire la lunule et part la déposer au tabernacle portant toujours le voile.

Annexes

Jeudi saint: la procession au reposoir

La procession qui suit la Messe vespérale de la Cène du Seigneur a pour but de mettre en valeur le précieux dépôt que le Christ nous a laissé. Les tabernacles sont vides, les seules hosties consacrées qui restent après la communion de ce jour sont destinées à la communion du lendemain. On les porte avec grand honneur en un lieu inhabituel qu'on a particulièrement orné pour la circonstance, équipé d'un

temps d'une courte adoration suivie du salut), on peut laisser entrouverte la porte du tabernacle sans avoir rien à retirer.

Dans le tabernacle, à l'emplacement destiné à recevoir le ciboire et la lunule, il faut placer un autre corporal, plié au besoin, si on ne peut pas l'étendre complètement. La clef du tabernacle doit être préparée et ensuite rester cachée dans un pli du corporal ou encore mise dans une petite boîte à côté. C'est le prêtre ou le diacre qui la prend et ouvre lui-même la porte du tabernacle, elle ne doit pas rester sur la porte, en dehors du moment où elle est utilisée.

Il faut habituer les fidèles qui seraient à proximité à s'agenouiller dès que la porte du tabernacle est ouverte jusqu'à sa fermeture.

Si le tabernacle est sur l'autel où aura lieu l'adoration ou dans son voisinage immédiat, tout est plus simple; il n'y a pas à organiser de transfert et le ministre n'a pas à revêtir le voile huméral, mais il faut s'être assuré avant que tout est en place sur l'autel: corporal, thabor (s'il y a lieu), cierges allumés....

L'autel de l'exposition

Il doit être décoré d'une nappe blanche qui en recouvre complètement la surface et même, si possible, tombe sur les deux côtés latéraux. Si on dispose d'un antependium qui s'étende sur la face antérieure de l'autel, c'est le moment de le placer; on préférera le blanc, à moins que l'autel ne soit déjà décoré d'une autre couleur à cause du temps liturgique. Les fleurs blanches sont les bienvenues surtout dans les temps de joie, mais il n'est pas souhaitable qu'elles soient installées sur la table de l'autel, ni exactement devant (gênant les mouvements liturgiques).

On dispose pour recevoir l'ostensoir un corporal assez grand, qui est étendu à quelques centimètres du rebord de l'autel du côté où arrive le ministre (c.a.d. de la nef), la petite croix brodée étant en bas, c.a.d. le plus près du rebord. S'il y a un thabor pour surélever l'ostensoir, on dispose par-dessus un deuxième corporal.

Le trône

Il est possible d'installer au-dessus de certains tabernacles un cadre amovible, sorte de petit baldaquin qui peut abriter l'ostensoir de manière à ce qu'il soit plus visible encore depuis la nef. Le trône n'est pas destiné à durer en-dehors du temps de l'adoration, il faudra le faire disparaître après. Le Rituel de *l'Eucharistie en dehors de la messe* demande qu'il ne soit ni trop loin, ni trop haut. On dépose bien sûr un corporal à l'emplacement qu'occupera la base de l'ostensoir. Il est souvent nécessaire de fournir un petit escabeau pour que le diacre (ou le prêtre) puisse commodément y accéder avec l'ostensoir. Il doit être entouré de lumières. Au moment du salut, l'ostensoir est descendu du trône et posé sur la table de l'autel paré d'une nappe et où on a déplié un autre corporal.

Les objets

La lunule

On désigne ainsi le réceptacle circulaire qui renferme l'hostie en la rendant visible, grâce à deux plaques de verre. Généralement, elle comporte du côté qui n'est pas destiné à être vu des fidèles, une attache métallique qui permet au ministre de la glisser dans l'ostensoir à l'emplacement prévu.

Avant d'être consacrée, l'hostie doit être taillée pour entrer aussi parfaitement que possible dans la lunule. L'hostie doit être renouvelée, en consacrant une nouvelle et en fractionnant l'ancienne, à intervalles réguliers (tous les mois serait l'idéal). Elle doit être retirée de la lunule au moment du triduum pascal et consommée pour qu'une nouvelle soit consacrée le jour de Pâques.

La lunule est parfois placée dans un récipient circulaire appelé *custode* qui permet de mieux la préserver de l'humidité, ce récipient est particulièrement nécessaire quand, au lieu d'une lunule close, on a une hostie « nue » attachée à un croissant en métal qui peut se glisser dans l'ostensoir ou se poser sur un autre support.

l'éventuel thabor. On allume le spot par devant. L'encensement peut avoir lieu, mais n'est pas obligatoire (avant d'encenser, le ministre se lève pour imposer l'encens, puis se met à genoux).

S'il y a déposition sans salut, on procède dans l'ordre inverse : le ministre pose l'ostensoir sur le corporal déployé sur l'autel, le retourne à 90°, retire la lunule, la met sur le corporal, on lui impose le voile huméral, il fait la génuflexion, saisit la lunule, l'enveloppe dans les pans du voile et se met en mouvement, accompagné éventuellement des porte-flambeaux dont l'un agite la clochette, ou au moins d'un clerc portant cierge et clochette.

Le salut

On ne termine pas nécessairement une adoration par le salut. Le salut suppose une certaine solennité et demande des moyens (voile huméral, encensement). Sans servant, il devient difficile. Par ailleurs, il n'est pas souhaitable qu'il y ait plusieurs saluts dans une église au cours d'une même journée, pour ne pas banaliser cet acte, qui suppose en outre une certaine assistance.

Prenons d'abord le cas idéal où le prêtre est assisté d'un diacre (en tenue) ou d'un autre prêtre portant l'étole. Le moment venu, le célébrant qui a revêtu l'étole blanche (et éventuellement la chape) s'agenouille sur la marche haute du marchepied de l'autel et on entonne le *Tantum ergo*³. Il s'incline profondément au *veneremur cernui*. Puis il se relève, impose sans bénédiction l'encens dans l'encensoir que lui présente le servant, le diacre tenant la navette. Il s'agenouille, reçoit l'encensoir du diacre et encense trois fois deux coups le Saint Sacrement pendant qu'on chante le dernier couplet *Genitori Genitoque*. Quand le chant est fini, le chantre peut lancer le verset « Tu leur as donné le pain du ciel » (avec *alléluia* dans le TP et le jour de la Fête Dieu), auquel tous répondent « Qui renferme en lui toutes les délices (alléluia) ». Le célébrant se lève et chante les mains jointes une des oraisons du Saint Sacrement que lui présente éventuellement un servant (sans tourner le dos à l'autel où

³ Ou un autre chant eucharistique.

Le ministre, portant l'étole, ouvre la porte du tabernacle, il prend la lunule contenant l'hostie consacrée et la pose sur le corporal. S'il y a une custode pour contenir la lunule, il les dépose ensemble sur le corporal. On lui met alors le voile sur les épaules, il prend la lunule (contenue éventuellement dans une custode), la tenant serrée dans les deux pans du voile qu'il tient replié à hauteur de la poitrine.

Il s'avance vers l'autel de l'adoration, avec deux porte-flambeaux qui marchent de part et d'autre de lui, et un clerc en avant qui sonne la clochette. S'il n'y a qu'un seul servant, celui-ci marche devant avec la clochette et un cierge qu'il pourra éteindre à l'arrivée.

Autres transferts

Il est recommandé d'utiliser ces règles même pour des transferts dictés par la nécessité de vider le tabernacle pour mettre la Réserve eucharistique à un autre endroit de l'église. Les déplacements « en catimini », où le prêtre sans servant et même parfois sans aube déplace Notre Seigneur ne donnent pas une grande idée du trésor qu'il porte ainsi au milieu des fidèles. Plus la réalité est banale et le geste utilitaire, plus il faut faire d'effort pour marquer l'extraordinaire de cette présence remise ainsi entre nos mains.

On veillera à ce que l'emplacement où l'on doit apporter la sainte Réserve ait été lui-même préparé : le tabernacle entrouvert, la clef sur la porte, un corporal au fond du tabernacle, un autre corporal en avant pour recevoir le ciboire ou la lunule qu'on apporte, la lampe prête à être allumée (avec briquet et mèche), le conopée préparé.

L'exposition/déposition

Celui qui expose le Saint Sacrement reste dos aux fidèles (on n'a aucune raison de faire le tour de l'autel, ce n'est pas la messe).

Le prêtre ou le diacre pose la lunule sur le corporal déployé sur l'autel (pas encore sur le thabor, s'il y en a un), on lui enlève le voile huméral, les deux porte-flambeaux se mettent aux deux côtés de l'autel, le ministre insère la lunule dans l'ostensoir (qui a été placé à 90°), puis il le fait pivoter pour qu'il soit de face et le pose sur

L'ostensoir

On désigne ainsi un objet en métal, de préférence précieux, comportant un pied qui le fait tenir d'aplomb sur l'autel, une tige médiane (avec généralement un nœud en son milieu) qui peut être saisie à deux mains et une partie supérieure où s'encastre la lunule contenant le Saint Sacrement, afin que celui-ci soit bien visible. Il est souvent dessiné comme un soleil avec des rayons. Il existe divers systèmes permettant d'insérer la lunule dans l'espace préparé pour elle, en principe chaque ostensoir a une lunule qui lui correspond. Si le ministre n'est pas très habitué, il vaut mieux qu'il ait regardé d'avance comment glisser la lunule.

Il a été longtemps demandé que l'ostensoir soit surmonté d'une croix métallique pour rappeler le lien entre l'eucharistie et le mystère de la rédemption, cette règle n'est pas toujours observée aujourd'hui.

Il est souhaitable que l'ostensoir soit voilé tant qu'il n'a pas reçu la lunule pour l'adoration. On peut craindre que, vu de loin, on croie que le Seigneur est là exposé, alors qu'il ne l'est pas encore (ce qui induirait un péché d'idolâtrie!). On déplace donc l'ostensoir toujours voilé. Posé sur l'autel, on le met en perpendiculaire pour que, de la nef, on ne le voie que de profil et, seulement à ce moment-là, on retire le voile. Le ministre ordonné qui expose le Corps du Christ insère la lunule dans l'ostensoir ainsi placé, avant de remettre celui-ci de face.

D'autres types d'objets existent aujourd'hui, comme hier, pour présenter Jésus à l'adoration. On préfère souvent de nos jours un objet de plus petite taille qui comporte surtout l'espace de l'hostie, avec un petit appui pour la faire tenir verticalement. C'est en fait une lunule sur un pied.

Si l'hostie n'est pas protégée de l'extérieur par deux plaques de verre, il faut prendre garde au fait qu'elle risque au contact de l'humidité de se gondoler, voire de se plier... ou de s'envoler ! Il est aussi plus difficile de la tenir dans les plis du voile huméral quand on apporte l'hostie consacrée à l'autel de l'adoration (utiliser dans ce cas une custode).

Les rampes ou torchères

La lumière est un élément important pour signaler la divine Présence. Sur l'autel où sera posé l'ostensoir, il est bon d'installer des chandeliers, ou des « rampes » (groupement de plusieurs cierges sur une ligne descendante ou montante, dont on encadre l'ostensoir). Jadis on demandait au moins douze cierges sur l'autel où était exposé le Saint Sacrement. Les prescriptions actuelles se satisfont de 4 ou 6², le souhait est qu'on ne fasse pas plus d'honneur au Saint Sacrement exposé qu'à la célébration de la messe. Mais il n'est pas demandé qu'on s'aligne sur la messe de dernière classe... Il serait donc à encourager qu'on ne se limite pas à deux (comme c'est souvent le cas aujourd'hui), ou même à quatre, mais qu'on aille jusqu'à six.

Le thabor

On désigne ainsi un objet en métal qui se présente comme une base plate, haute d'une dizaine de centimètres, qui permet de surhausser l'ostensoir au-dessus de la table de l'autel de sorte qu'on puisse l'offrir facilement à la vue des fidèles.

Le livre contenant l'oraison de la fête du Saint Sacrement

Il existe aujourd'hui plusieurs oraisons (collectes) pour le Saint Sacrement, outre la formule classique (qui est celle de la messe de la Fête-Dieu) : « Seigneur Jésus Christ, dans cet admirable sacrement tu nous as laissé le mémorial de ta passion ; donne-nous de vénérer d'un si grand amour le mystère de ton Corps et de ton Sang, que nous puissions recueillir sans cesse le fruit de ta rédemption. Toi qui règnes avec le Père et le Saint Esprit pour les siècles des siècles. Amen », il en existe désormais plusieurs autres dans le Rituel.

Le voile huméral

Comme son nom l'indique, le voile huméral est une bande de tissu à dominante blanche qui est destiné à couvrir les épaules et les avant-

Pour le salut, le ministre ordonné qui donne la bénédiction reçoit à ce moment le voile huméral sur ses épaules. De même au moment du transfert (voir plus loin le détail).

Les servants

Il est presque indispensable qu'il y ait au moins un servant en aube quand le ministre ordonné déplace le Saint Sacrement, pour marcher devant lui en tenant un cierge allumé (et éventuellement agiter la clochette) et tout simplement pour lui ouvrir le chemin, s'il y a des gens qui déambulent à cet endroit. A la rigueur ce peut être une personne de bonne volonté sans costume spécial qui précède le prêtre ou le diacre avec la clochette et le cierge allumé.

Pour le salut, il est difficile de l'envisager sans deux servants en aube. Même si on n'utilise pas de flambeaux, il faut qu'un servant mette et enlève le voile huméral et agite la cloche pendant le salut, tandis que l'autre tient l'encensoir.

Les cérémonies

Le transfert vers le lieu de l'adoration

Préparatifs :

- au départ : on installe la cloche et le cierge, ainsi que le voile huméral (sauf si trajet très court), la clef sur le corporal déplié sur l'autel ; si le tabernacle reste vide, il faudra laisser la porte du tabernacle ouverte ou retirer la lampe.
- à l'arrivée : on prépare l'autel avec le corporal déplié, on a allumé les cierges, posé l'ostensoir à gauche du corporal perpendiculairement à l'autel, enlevé le crucifix ; si on utilise le thabor, on met par-dessus un corporal supplémentaire également déplié, celui du dessous déborde légèrement pour qu'on puisse y poser la lunule avant et après l'exposition du Saint Sacrement.

² *Cæremoniale Episcoporum* (1984), n. 1104a. *Cérémonial des Evêques*, p. 286.

à défaut, un servant. Il est debout pour l'imposition d'encens, légèrement de côté, évitant ainsi de tourner le dos au Saint Sacrement. Il ne fait pas le signe de croix quand il n'y a rien d'autre à encenser que l'hostie. Il n'a pas de formule à réciter. Après l'imposition d'encens, il se remet à genoux et reçoit l'encensoir que lui tend le diacre ou le thuriféraire depuis la droite, il tient l'extrémité supérieure des chaînes de la main gauche, tandis que la droite se saisit du bas juste au-dessus de la cassolette où brûle l'encens. Il fait une légère révérence puis il élève ensuite la main droite jusqu'à la hauteur du visage et commence à encenser son Seigneur, il balance deux coups puis il abaisse la main, il la relève et recommence à encenser, puis encore une autre fois. A la fin il rend l'encensoir au diacre (ou au servant) qui est resté agenouillé sur sa droite.

Les acteurs

Prêtre et diacre

C'est aux ministres ordonnés que revient au premier chef l'honneur et la charge d'exposer le Corps du Seigneur et de le remettre au tabernacle. Si aucun ministre ordonné n'est disponible, il est maintenant loisible de faire appel à un acolyte institué. Et, s'il n'y a pas d'acolyte institué, l'évêque peut accorder (notamment dans les communautés religieuses ou les associations de piété) la faculté à un membre – homme ou femme – de la communauté ou de l'association d'exposer et de reposer. Par contre, c'est seulement un ministre ordonné qui est habilité à donner le salut.

Quand le diacre assiste le prêtre, comme c'est sa fonction normale, c'est lui qui tend l'ostensoir au prêtre au moment du salut et le reçoit de ses mains avant de ramener la lunule au tabernacle (voir plus bas le déroulement du salut). Un autre prêtre présent peut remplir le rôle du diacre en assistant son confrère.

Le prêtre porte l'étole sur son aube (ou son surplis), il peut revêtir en outre la chape (blanche) pour le salut. Le diacre porte l'étole et éventuellement la dalmatique (blanche également).

bras (*humerus* en latin) du ministre ordonné qui tient le Saint Sacrement. Généralement il comporte une chaînette qui se rattache à un anneau ou deux brins de tissu pour le fermer sur la poitrine et éviter qu'il glisse sur les épaules pendant que le ministre se déplace avec son précieux fardeau. Il comporte parfois aussi comme des poches ménagées dans la doublure pour y mettre les mains pendant que le porteur tient la lunule ou l'ostensoir.

Le voile huméral manifeste la dignité de ce qui est ainsi porté d'un lieu à un autre : non pas un objet inanimé, mais la présence même de Dieu au milieu de nous. Dans les Eglises d'Orient, diverses pièces de tissu sont employées par le prêtre quand il tient l'hostie ou le calice pour marquer l'intouchabilité du Corps et du Sang du Christ.

Le voile huméral est normalement retiré quand le ministre a une manipulation à faire, par exemple quand il insère la lunule dans l'ostensoir ou quand il doit la remettre dans le tabernacle.

L'encensoir avec sa navette

L'encens a sa place dans l'adoration, comme il l'a à la messe pour l'élévation. On peut considérer qu'il est recommandé pour le salut (encensement au deuxième couplet du *Tantum ergo*, avant l'oraison). On peut aussi l'utiliser au moment où on expose le Corps du Christ. Les volutes d'encens qui entourent l'ostensoir portent notre prière auprès du Roi des cieux.

On encense le Saint Sacrement en trois fois deux coups, la partie où brûle l'encens (« la cassolette ») étant dirigée vers l'hostie exposée.

La clochette (ou carillon)

Quoique la sonnerie de cloche ne soit plus obligatoire, elle contribue utilement à faire prendre conscience du moment où l'hostie sainte sort du tabernacle et se transporte au milieu des fidèles ; elle souligne aussi le moment où est donné le salut.

Elle peut être sonnée par un membre de l'assemblée, si pendant le salut il n'y a pas de clerc disponible.

L'ombrelino ou le dais

Quand le Saint Sacrement est déplacé exposé (et pas seulement serré dans les mains du prêtre et enveloppé dans le voile huméral), on a longtemps recommandé qu'un signe supplémentaire signale son passage au milieu de la foule. C'est normalement le dais, c.a.d. un cadre en bois couvert d'un tissu blanc orné, muni de perches verticales et porté par quatre ou six personnes au-dessus de l'ostensoir porté solennellement, le tissu peut également être tendu entre les perches sans comporter de cadre rigide. A défaut, on utilise un *ombrelino*, sorte d'ombrelle avec un manche articulé qui permet à un servant qui marche derrière le célébrant de le tenir déployé au-dessus de l'ostensoir.

Les flambeaux, ou torches

Il s'agit de porte-flamme, différents des cierges d'acolyte, les mêmes que ceux qui sont portés par deux (ou quatre ou six) clercs, pendant la prière eucharistique et la communion (à la messe) et qui peuvent donc accompagner le ministre ordonné quand il se déplace avec le Saint Sacrement, notamment pour l'exposition ou la déposition. Ils sont également souhaitables au moment où est donné le salut. Dans les processions, les porte-flambeaux entourent le célébrant, mais, si on sort à l'extérieur, il vaut mieux qu'ils échangent leurs flambeaux contre des lanternes qui maintiennent la flamme à l'abri du vent.

On peut souhaiter qu'un *projecteur électrique* soit braqué vers l'hostie exposée pour la rendre particulièrement visible : il faut prendre soin à ce que la lumière vienne de devant (et pas de derrière), un système de télécommande permet que l'éclairage coïncide exactement avec le moment de l'exposition et de la déposition.

Le corporal

Il s'agit d'un tissu carré de couleur blanche, plié de manière à ce que les éventuelles parcelles détachées de l'hostie consacrée ne risquent pas de s'éparpiller sur la nappe et à la fin d'être perdues. Jadis il était béni à part des autres linges requis pour la célébration de la

messe. Une petite croix est brodée sur un des côtés, celui qui, le linge une fois déplié, est contre le rebord de l'autel. Il a en fait deux fonctions : il recueille, comme on l'a dit, les petits fragments d'hostie résultant de la fraction ; mais il sert aussi à délimiter l'emplacement où sont déposées les Saintes Espèces. Au nom de ce principe, le corporal intervient à l'adoration pour marquer le lieu de la présence de Jésus. Quand il est installé au tabernacle et partout où il est posé (sur l'autel, sur le thabor et...), le corporal est déployé pour accueillir la divine Présence.

Les gestes

Génuflexion

La pratique latine est depuis très longtemps de fléchir le genou (ou les genoux) devant le lieu de la présence eucharistique. On a distingué à partir d'un certain moment *la génuflexion à un genou* devant le crucifix ou le Saint Sacrement présent au tabernacle, et *la double génuflexion* devant le Saint Sacrement exposé et devant le reposoir le soir du Jeudi Saint. Les livres actuels ne parlent plus que d'une génuflexion à un genou devant le Saint Sacrement. L'exemple des papes (et notamment de saint Jean Paul II) pourrait inviter à ne pas perdre totalement le geste de tomber à deux genoux devant la majesté du Dieu très Haut.

Quand on fait la génuflexion, c'est le genou droit qu'on pose en terre, le corps reste droit et on ne fait pas en même temps le signe de la croix.

Dans le chant du *Tantum ergo*, au moment du salut, le prêtre qui est déjà à genoux sur la marche supérieure, s'incline à la phrase *veneremur cernui*, avant de se relever pour faire l'imposition d'encens.

Encensement

L'encensement du Saint Sacrement se fait à genoux. Le prêtre s'agenouille sur le plus haute marche, devant l'autel. Mais, au préalable, il a rempli l'encensoir avec la cuillère que lui présente le diacre ou,